

Par Nathalie Bru

Fondateur et ancien managing partner du bureau parisien de Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom, Christopher Baker a décidé il y a bientôt deux ans de quitter le cabinet pour varier les plaisirs professionnels. Rencontre.

AVOCAT 3.0

Christopher Baker

La commande est passée. Pour lui, ce sera un espresso et une tartelette au citron. Elles sont fameuses, à ce qu'il paraît, les pâtisseries de Carette, place du Trocadéro. Et il est à peu près l'heure du goûter. Christopher Baker pousse la petite assiette sur le côté et sort du sac en toile posé sur la chaise à côté de lui deux feuilles : des "éléments de réflexion" en vue de l'entretien. Il arrive, dit-on, toujours bien préparé. Gilet jacquard et écharpe jacquard pas tout à fait assortis, lunettes rectangulaires à monture métallique, il a l'allure bienveillante et bonhomme d'un professeur d'université à l'américaine. Le sourire engageant. Il ne scrute pas, ne toise pas. Pas son genre. La stature de l'avocat vient d'ailleurs.

Depuis qu'il a quitté, en juin 2013, le bureau de Paris de Skadden qu'il avait fondé vingt-quatre ans plus tôt, Christopher Baker renaît. Non pas qu'il végétait. Non, bien sûr. Skadden, « *c'était une aventure merveilleuse, une expérience hors pair* », mais maintenant qu'il est indépendant, le temps lui appartient de nouveau. « *Cette année, pour la première fois en vingt-cinq ans, je suis parti à la montagne, mes enfants ont vu la neige à Noël* », annonce-t-il, ravi. Finis les closings à boucler absolument avant la nouvelle année. Mais il y tient, enfonce le clou pour qu'on ne se méprenne pas : « *Je ne suis pas parti par épuisement* ». Et ajoute : « *J'ai juste eu le sentiment qu'il y avait d'autres choses qui m'intéressaient aussi.* » L'enseignement notamment,



et les questions de compliance. S'il est encore aux deux tiers de son temps avocat, Christopher Baker mène aujourd'hui de nombreux autres projets de front.

LE VIRUS DE LA RUSSIE

Retour en arrière. En 1949, son grand-père, Russell Baker, crée avec John McKenzie le cabinet Baker & McKenzie à Chicago. En 1963, son père, Wallace R. Baker, fonde le bureau parisien du cabinet. À l'époque, le petit Christopher n'a que cinq ans. Né aux États-Unis, il passe les quatre premières années de sa vie à Bruxelles, avant que la famille ne vienne s'installer à Paris. « *Mes parents*

ont souvent dit que c'était temporaire », sourit-il. Mais ils ne sont finalement jamais repartis. Après une scolarité sans failles, à l'école active bilingue de l'avenue de la Bourdonnais puis au lycée Pasteur de Neuilly, il achève son cursus par « *une terminale C, comme tous les gentils garçons qui avaient de bonnes notes* ». Puis direction Harvard. En pleine guerre froide, il choisit comme major "histoire et littérature russes". Un choix – une lubie presque, vu les débouchés professionnels que cela offrait à l'époque – qu'il doit à une certaine madame Lazarus, maman de Claude et professeur de russe au lycée Pasteur. « *Elle m'a transmis le virus de la Russie en pleine guerre froide* », sourit-il.

C'est à cette époque qu'il fera ses deux premiers voyages en URSS. « *La graine russe s'est implantée à ce moment-là. J'ai eu la chance inouïe de côtoyer des personnalités comme Edward Keenan, Richard Pipes ou Adam Ulam qui, chacune à sa manière, travaillaient la matière première que sont l'histoire et les idées.* » Son diplôme en poche en 1979, il choisit Oxford « *à cause de la gratuité de la scolarité* » avec dans l'idée d'y faire un doctorat d'histoire russe. Les débouchés ? Il n'y songe guère. « *Je n'étais pas pressé, j'étais jeune et ce qui me motivait, c'était surtout de passer trois années à Oxford à faire quelque chose que j'aimais.* » Mais il n'y restera finalement qu'un hiver. Margaret Thatcher arrive au pouvoir, le coût des études augmente de manière significative, changement de cap. « *Au contact de mes pairs, j'ai aussi réalisé que les postes de prof d'histoire russe allaient*





CV

1958 : naissance aux États-Unis

1963 : arrivée en France

1983 : rejoint Coudert à New York

1986 : retour à Paris, chez Coudert

1990 : premier avocat de Skadden à Paris

2013 : quitte Skadden et se met à son compte



être très rares », dit-il. En attendant d'être admis en fac de droit aux États-Unis, il trouve « un job dans l'informatique bancaire ». Puis part pour Chicago, « un refrain familial ». Cass Sunstein, Richard Epstein, Richard Posner... il énumère les noms des professeurs qui, là aussi, l'ont marqué, et insiste sur « la rigueur et la passion pour les idées » qu'il y trouve.

Diplômé en 1983, il entre chez Coudert à New York, tout en suivant à temps partiel un LL.M fiscalité à NYU, « la Mecque du droit fiscal aux États-Unis ». Des noms de profs qui ont compté, encore : James Eustice, Harvey Dale... Période ardue. « New York, à l'époque, c'était un peu rude », dit-il. La ville était violente, peu accueillante. Son LL.M en poche, en 1986, il rentre à Paris. Travaille à l'internationalisation de l'activité fiscale du bureau de Coudert. Et participe à l'ouverture du bureau de Moscou, en 1987, juste après la signature par Gorbatchev du décret sur les entreprises mixtes en Union soviétique. « Depuis cette époque-là, j'ai eu la Russie en refrain de toute ma carrière », dit-il. En 1989, quand arrive la crise chez Coudert, il décide de ne pas suivre l'équipe qui part chez Bredin Prat.

L'AVENTURE SKADDEN

C'est aussi le moment où Skadden engage sa diversification, signe une convention de partenariat organique avec le cabinet Bredin, puis décide de recruter un avocat sur place. Alors qu'il allait devenir associé chez Coudert, Christopher Baker se lance, comme son père avant lui, dans l'aventure de la création d'un bureau à Paris. À nouveau, il cite un nom, celui de son mentor : Isaac Constantinovitch Shapiro. « L'objectif dans un premier temps, c'était d'approfondir la coopération avec Bredin. Le reste s'est fait naturellement, on a grandi, et en grandissant, on a pris une certaine indépendance, puis une indépendance totale. »

Entre temps, en 1991, il participe à l'ouverture par Skadden de son bureau à Moscou. Les deux bureaux grossissent en parallèle et, en avril 1993, Christopher Baker est promu associé. « Je courrais devant une déferlante, c'était génialement excitant, totalement épuisant, une incroyable aventure. » Pierre Servan-Schreiber, qui codirigera le bureau de Paris avec lui puis le dirigera seul, arrive à bord en 2000. Deux personnalités très différentes et complé-

mentaires. « Il aimait porter l'étendard, dit Christopher Baker, moi, je me voyais bien les mains dans le cambouis. » Pour Pierre Servan-Schreiber, Christopher Baker est avant tout « un homme solide, dans tous les sens du terme, quelqu'un sur qui l'on peut compter ». Pas d'esbroufe, du boulot.

Et puis, il y a quelques années, quand le cabinet décide de revoir sa politique de départs à la retraite, Christopher Baker entame la réflexion qui le mènera à ce qu'il est aujourd'hui. « Je n'avais pas envie d'être la relique, sourit-il. L'associé devant le bureau duquel les jeunes collaborateurs passent en baissant la voix et disent "c'est lui qui a fondé le bureau". » La décision du grand saut finit par se prendre d'elle-même, au fil du temps. Le risque financier est faible, il sait qu'il dispose d'un « confort financier rare », qu'il est « chanceux ». « Je n'ai pas de yacht, pas de maison à Saint-Trop' et je n'en ai pas besoin, ce n'est pas mon genre. Et puis je savais que 99 % du monde vivait avec moins que ce que j'avais mis de côté. » Ne restait plus que « la petite mise en musique ». Les échanges avec Skadden commencent en septembre 2012 et le départ est effectif en juin 2013.

« L'idée était de travailler différemment, explique-t-il. Depuis vingt ans, je me réveillais en me disant "qu'est-ce que je peux faire pour Skadden aujourd'hui?". Maintenant, en me réveillant je me dis, "qu'est-ce que je peux faire pour moi, pour ma famille et mes amis?, et j'apprécie énormément. » Christopher Baker n'a plus de bureau, il travaille de chez lui « avec les moyens modernes de communication, d'information et de networking ». Il participe, dit-il, « à l'invention de l'avocat 3.0 ». Mobile, hyper-connecté. « Mais toujours avec la même passion. » Il ne s'étendra guère sur les missions qu'on lui confie désormais, sinon pour dire : « les gens me sollicitent en période de crise aiguë ».

GOVERNANCE ET INNOVATION SOCIALE

Parallèlement, il explore un nouveau rôle en tant qu'administrateur de sociétés, via deux mandats dans des groupes liés à l'assurance dont il taira le nom et un rôle de *senior advisor* dans une société de télécoms. Et il s'investit dans l'éducation. À Sciences-Po, tout d'abord, où il enseigne depuis déjà six ans. Un atelier intitulé Compliance and Social Innovation, avec Jean-Claude Najjar, l'ancien directeur juridique France de General Electric qui a rejoint l'équipe d'arbitrage de Curtis Mallet-Prevost en 2013. « J'ai aussi contribué au lancement de la clinique de droit », précise-t-il. Et plus particulièrement de son module RISE (responsabilité et innovation sociale de l'entreprise), dans le cadre duquel il enseigne encore. « La gouvernance, l'innovation sociale... ce sont des thématiques que j'aime explorer. » Et il les explore ailleurs aussi. Dans le cadre de Law Without Walls, par exemple, une expérimentation pédagogique lancée par l'université de Miami qui, comme son nom l'indique, n'a pas de murs et rassemble une centaine d'étudiants aux quatre coins du monde, « des profs que ça amuse et des mentors non académiques ». Le principe : travailler en équipe, par téléconférence, sur un cas pratique défini à partir d'une thématique donnée. Cette année, pour le groupe de sept personnes dont il fait partie, c'est « *Mental health and ethics related conducts* ». « *Law Without Walls est un beau projet, j'ai réussi à y faire*



entrer Sciences-Po. Et HEAD, il ne faut pas être sectaire ! » Petit sourire. Presque un clin d'œil. HEAD, l'École des hautes études appliquées au droit, l'établissement d'enseignement supérieur privé qu'il a créé avec Jean-Philippe Lambert, managing partner de Mayer Brown, et Emmanuel Brochier, associé chez Darrois. HEAD qui n'a pas manqué de faire des vagues dans le sérail universitaire lors de sa création il y a trois ans. « Leur vraie crainte, c'était peut-être qu'on fasse mal le boulot, ou peut-être qu'on le fasse trop bien », glisse-t-il, badin. L'idée est de se poser en trait d'union entre la formation des facultés de droit et les cabinets d'affaires. Une approche plus pratique que la fac, et qui accorde une grande place à l'anglais. Des trois fondateurs, c'est lui qui s'implique le plus au quotidien, en tant que tuteur d'étudiants et

dans la réflexion pédagogique. Jean-Philippe Lambert ne regrette pas de lui avoir glissé l'idée il y a quelques années. « Chris est un visionnaire, il est dans la remise en question permanente des idées reçues », dit-il. Et Estelle Segonds-Daumart, qui dirige l'école, d'enchaîner : « C'est le plus innovant, il est toujours à la recherche de nouvelles idées. » LL.M entièrement en anglais, spécialisation droit social à la rentrée prochaine... l'offre s'élargit d'année en année. « C'est une expérimentation intéressante et si on peut faire bouger les lignes, ce sera une bonne chose », relève Christopher Baker.

L'heure a tourné. La tartelette au citron est intacte. L'avocat y plante sa fourchette. « Enfin, tout cela m'a donné un bon coup de fouet. » Il lève la tête et sourit. « Le changement, ça rajeunit, quand même ! » □